

CONSEIL MUNICIPAL du 9 juillet 2020 **Compte rendu**

Étaient présents :

GUEGUEN Sandrine – SAINT JALM Hervé - CHALONY Ludovic - HUGUET Fabien
KERBRAT Ludwig – LE FLOCH Angéline - LEGLAND Morgane – OLERON Geneviève
OLLIVIER Jean-Claude

Étaient absents :

PORCHER Ghislaine et GENTRIC Gabriel, excusés

Lecture et approbation du compte-rendu précédent.

- COMMERCE SKOL LOUARN

Dans le cadre des mesures sanitaires COVID-19, beaucoup de collectivités souhaitent intervenir en faveur des restaurateurs qui occupent des bâtiments appartenant à la municipalité en exonérant, reportant ou demandant un échéancier des loyers de ce printemps 2020.

Le conseil municipal, pour faire face aux difficultés rencontrées par le commerce Skol Louarn, a décidé d'annuler le paiement des loyers des mois d'Avril et Mai ainsi que les charges de mensualisation de la consommation du gaz propane.

- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Depuis la réforme des marchés publics applicables depuis le 1^{er} avril 2016, les dispositions concernant la commission d'appel d'offres (CAO) sont désormais prévues dans le code général des collectivités territoriales. Sa composition reste toutefois inchangée et s'établit pour les communes de – 3 500 habitants, en plus du maire ou de représentant, président de droit, à 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Le conseil municipal, désigne les membres suivants pour composer la commission d'appel d'offres :

Titulaires : Ghislaine PORCHER, Ludovic CHALONY, Fabien HUGUET

Suppléants : Hervé SAINT JALM, Ludwig KERBRAT, Jean-Claude OLLIVIER

TERRAIN DE BOSSES

Le conseil municipal adopte le règlement proposé par la commission communale jeunesse et sport concernant la bonne utilisation du terrain de bosses situé auprès du terrain des sports. Ce règlement sera affiché sur place.

SALLE AN AMZER VAD

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs de la location de la salle sont inchangés.

Le conseil municipal décide de revaloriser les différents tarifs, exceptés pour les associations, à compter du 1^{er} août 2020, comme ci-dessous :

TARIFS LOCATION POUR LES PARTICULIERS

Particuliers	Commune	Extérieur
Grande salle	210,00 €	380,00 €
Petite salle	130,00 €	180,00 €
Ancien réfectoire	60,00 €	90,00 €

Location 2 jours Particuliers	Commune	Extérieur
Grande salle	290,00 €	450,00 €
Petite salle	150,00 €	220,00 €

Particuliers	Commune	Extérieur
Apéritif ou Après-midi de noce	50,00 €	90,00 €
Les deux	100,00 €	170,00 €

ASSOCIATIONS (sans changement)

Manifestations Associations	Commune	Extérieur
Grande salle : Repas, Thé Dansant, Bal, Fest deiz, Fest Noz....	150,00 €	300,00 €
Grande salle : soirée spectacle (concert, théâtre), Concours et Jeux, Loto, marché d'artisanat, vide-grenier....	70,00 €	100,00 €
Petite salle	55,00 €	75,00 €

Les associations communales bénéficient d'une manifestation gratuite dans l'année civile.

DIVERS

Obsèques civils	Commune	Extérieur
Cérémonie	gratuit	30,00 €

En raison de l'épidémie de Covid 19 et suite aux directives de l'état et au aux mesures sanitaires mises en place, la salle An Amzer Vad a été fermée le 15 mars 2020.

En conséquence, la commune a été contrainte d'annuler plusieurs réservations prises par les particuliers et les associations communales.

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, les conseillers décident de prolonger cette situation jusqu'au 31 août 2020.

Fin de séance